

## Tarifs

### Bois de feu :

- feuillu (bûches de 1 m), le stère CHF 100.00
- hêtre long, le m<sup>3</sup> CHF 65.00
- frêne long, le m<sup>3</sup> CHF 62.00
- livraison (bûches uniquement, à portée de grue, le stère) CHF 50.00

Sapin de Noël (la pièce) CHF 15.00

### Employés communaux (tarif horaire) :

- travaux chez des privés CHF 60.00
- nettoyage de locaux CHF 60.00

### Photocopies (la copie) :

- noir/blanc, dès 20 copies CHF 0.10
- couleur, dès la première copie CHF 0.20

### Casier congélateur communal (par an) :

- 100 l CHF 40.00
- 125 l CHF 50.00
- 150 l CHF 60.00
- 200 l CHF 80.00
- 300 l CHF 120.00
- 500 l CHF 180.00

### Vins de la Commune (la bouteille) :

- blanc, bouteille de 50cl CHF 8.00
- blanc, bouteille de 70cl CHF 11.00
- rouge, bouteille de 70cl CHF 15.00

Intérêts moratoires 6.00 %

### Taxe déchets (par an) :

- Ménage composé d'une seule personne CHF 90.00 HT
- Ménage composé de deux personnes ou plus : CHF 160.00 HT
- Entreprise : CHF 90.00 HT  
(raison individuelle : une seule taxe par personne physique)
- Agriculteur : CHF 200.00 HT



### Eau :

- Taxe de consommation (par m<sup>3</sup>) : CHF 2.00 HT
- Taxe de consommation, hors commune (par m<sup>3</sup>) : CHF 2.50 HT
- Taxe de location du compteur (par an) : CHF 25.00 HT
- Taxe d'épuration (par m<sup>3</sup>) : CHF 2.85 HT
- Surface imperméable raccordée (par m<sup>2</sup> par an) : CHF 1.75 HT
- Surface imperméable raccordée (par m<sup>2</sup> par an), pour les entreprises dont la surface bâtie au sol dépasse les 200m<sup>2</sup> : CHF 0.50 HT
- Eau potable : taxe unique de raccordement (‰ de la valeur ECA) : 10.00 ‰
- Eau potable : complément de taxe unique de raccordement (‰ de la valeur ECA) : 7.00 ‰
- Taxe unique de raccordement des eaux usées (par unité de raccordement) : CHF 250.00 HT
- Taxe unique de raccordement des eaux claires (par m<sup>2</sup> de surface bâtie au sol raccordée) : CHF 20.00 HT

## Indemnités

Commissions municipales (aménagement du territoire, jumelage, etc.)	CHF	30.00 / h
Travaux auxiliaires, manœuvres (dès 20 ans)	CHF	23.00 / h
Travaux auxiliaires, par étudiant (jusqu'à 20 ans)	CHF	20.00 / h
Indemnité de stage (selon qualité, maximum)	CHF	200.00 / semaine
Contrôleur des chantiers	CHF	30.00 / h
Véhicules privés - indemnités kilométriques	CHF	0.80 / km